CONSTITUTION D'UN DOSSIER DE DECLARATION ICPE

PIECES A FOURNIR

Le dossier doit être établi en 3 exemplaires et constitué obligatoirement de :

1. **Déclaration** (établie à l'aide de l'imprimé ci-joint)
2. **Plan de situation** du cadastre dans un rayon de 100 m, faisant apparaître l'emplacement de l'installation dans la commune (extrait du plan cadastral par exemple)
3. **Plan d'ensemble** de l'exploitation au 1/200ème au minimum, accompagné de légendes et éventuellement de descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant les machines **- Sur ce plan, doivent apparaître, dans un rayon de 35 m minimum, l'emplacement des constructions et parcelles avoisinantes, leur affectation, ainsi que les points d'eau, cours d'eau et égouts.**
4. **Notice** mentionnant les dangers de l'installation et les moyens de secours (en cas d'incendie et d'explosion par exemple).
5. **Notice** précisant le mode et les conditions d'utilisation d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires et des émanations de toute nature ainsi que l'élimination des déchets et résidus de l'exploitation.

POUR LES EAUX RESIDUAIRES, préciser :

- la nature
- la quantité
- le mode de traitement
- l'évacuation :
  - égout débouchant dans une station d'épuration
  - égout sans station
  - déversement dans le milieu naturel
  - eaux superficielles
  - enfouissement

POUR LES DECHETS SOLIDES, liquides ou pâteux, indiquer :

- un bilan quantitatif
- un bilan qualitatif
- le nom et l'adresse de l'entreprise à qui sont confiés les déchets
- leur mode d'élimination

POUR LES EMANATIONS DE TOUTE NATURE, indiquer :

- leur origine
- leur nature
- les procédés prévus pour les éviter

6. Pour tout dépôt de liquides inflammables, fournir **un plan-coupe** des citernes en triple exemplaire et préciser s'il s'agit d'une station service.

DECLARATION D'INSTALLATION CLASSEE

N.B. : ce questionnaire dûment complété doit être établi <u>en 3 exemplaires</u> et joint au dossier de déclaration. <u>L'absence d'une pièce entraînera le rejet de la demande.</u>

<u>Pour les personnes physiques :</u>

- **nom, prénoms :**
- **domicile :**

<u>Pour les personnes morales :</u>

- **dénomination ou raison sociale :**
- **forme juridique :**
- **adresse du siège social :**
- **nom et qualité du signataire de la déclaration :**
- **préciser si vous êtes artisan, commerçant, industriel, établissement public, particulier ou si vous exercez une profession agricole, autre (***rayer la mention inutile***) :**
- **numéro de téléphone :**
- **numéro SIRET, SIREN ou INSEE :**

<u>Emplacement sur lequel l'installation est réalisée :</u>

- **commune :**
- **Lieu-dit, rue, n° :**
- **références cadastrales :**

Décrivez avec précision :

- **la nature et le volume des activités** que vous vous proposez d'exercer **avec l'indication de la ou les rubriques de la nomenclature dans lesquelles l'installation est classée,**
- **les machines** que vous utiliserez (indiquez leur puissance),
- **les matières** que vous utiliserez (indiquez leur volume, poids ou quantité),
- **les produits** que vous fabriquerez (indiquer leur volume, poids ou quantité),
- **la surface du plancher occupé, etc.**

La nomenclature des installations classées peut être consultée :

- à la Préfecture, 2 rue du maréchal Joffre à Pau, bureau de l'aménagement de l'espace, entrée 4, 3ème étage.
- à la sous-préfecture de Bayonne, 2 allées marines, ou à la sous-préfecture d'Oloron Sainte Marie, place Pompidou.
- à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement, centre Hélioparc à PAU.
- à la direction départementale des services vétérinaires, cité administrative à PAU.
- Sur le site internet du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire (MEEDDAT), à l'adresse : http://installationsclassees.ecologie.gouv.fr/La-nomenclature-des-installations.html

Description activité	Volume, puissance, ou quantité ou autres	Numéro(s) de la nomenclature

Fait à , le

signature du déclarant *(cachet de l'entreprise)*